



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL LE 5 SEPTEMBRE PROCHAIN

Rencontre tenue en présentiel et diffusée sur le Web

Saint-Basile-le-Grand, le 4 septembre 2024 – Le conseil municipal de la Ville de Saint-Basile-le-Grand tiendra une séance extraordinaire le jeudi 5 septembre prochain à 18 h au centre civique Bernard-Gagnon (6, rue Bella-Vista).

Ne manquez pas la diffusion en ligne

Vous ne pouvez être présent ? La séance extraordinaire sera diffusée en direct sur la chaîne YouTube de la Ville et accessible pour visionnement en différé. Vous pourrez accéder à l'enregistrement en vous rendant au villesblg.ca/seances.

Documentation officielle

Le projet d'ordre du jour est disponible sur le site Web municipal. Le procès-verbal et la documentation officielle, dès leur adoption par le conseil municipal lors d'une séance subséquente, pourront être consultés sur le site Web ou à l'hôtel de ville.

Période de questions

Après la rencontre, les citoyens qui auront des questions portant sur le contenu de la séance pourront les adresser aux membres du conseil municipal.

Accessibilité universelle

En conformité avec son plan d'action à l'égard des personnes handicapées, la Ville souhaite rendre ses assemblées accessibles à tous. Ainsi, le centre civique Bernard-Gagnon est accessible aux personnes à mobilité réduite et pour ceux souhaitant visionner la séance en différé, les sous-titres peuvent être activés sur YouTube.

- 30 -

Source : Annabel Rousseau, conseillère en communication
Service des communications et des relations avec les citoyens
450 461-8000, poste 8111 | a.rousseau@villesblg.ca

Demandes médias

Stéphanie Plamondon, directrice
Service des communications et des relations avec les citoyens
450 461-8000, poste 8107 | s.plamondon@villesblg.ca